



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

**Comité consultatif
pour l'environnement
de la Baie-James**

ᐆ.ᐅᓂ.ᐅᐃᐅᐃ
ᐅᐃᐅ
ᐅᓂ.ᐅᐅᐅ

Siège social:
Baie-du-Poste
Lac Mistassini, via Chibougamau, Québec
G0W 1C0

Secrétariat et correspondance générale:
Édifice Marly
3900, rue de Marly, 4^e étage,
boîte 50,
Sainte-Foy (Québec)
G1X 4E4
(418) 643-8388 ou 7974

**COMPTE RENDU DE LA 83^e RÉUNION
DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT
DE LA BAIE JAMES
(ADOPTÉ)**

DATE : Le 9 septembre 1994

ENDROIT : Ministère des Affaires indiennes
et du Nord, Canada
320, rue Saint-Joseph Est
Salle 210
Québec (Québec)

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Diane Morneau, Canada, présidente
MM. Robert Daigneault, Québec, vice-président
Louis Archambault, Québec
Gilles Frisque, Québec
Alan Penn, ARC
Paul Wilkinson, ARC
Pierre Lauzon, Canada
Pierre Paulhus, Canada
Hervé Chatagnier, conseiller technique
Denis Bernatchez, secrétaire

ÉTAIENT ABSENTS : Mme Mimi Breton, CCCPP
MM. Philip Awashish, ARC
Willie Iserhoff, ARC



1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La présidente déclare la réunion ouverte à 10h35 et l'ordre du jour suivant est adopté :

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour;
2. Remplacement au poste de secrétaire;
3. Nomination de nouveaux membres pour les postes vacants;
4. Nomination de Mme Diane Morneau en tant que présidente;
5. Adoption du compte rendu de la 82^e réunion;
6. Affaires découlant de la dernière réunion;
7. Secrétariat;
8. Consultation sur le plan de développement d'Hydro-Québec 1996-1998;
9. Analyse des plans généraux (PGAF) et des plans quinquennaux d'aménagement forestier;
10. Code d'éthique pour la recherche en milieu nordique;
11. Politique de mise en valeur intégrée adoptée par Hydro-Québec;
12. Projet hydroélectrique Grande-Baleine;
13. Révision du chapitre 22 de la CBJNQ;
14. Rapport sur les activités du COMEV, COMEX et du COFEX-Sud;
15. Dépôt de documents divers;
16. Rapport annuel 1993-1994;
17. Varia;
18. Date et lieu de la prochaine réunion;

2. **REPLACEMENT AU POSTE DE SECRÉTAIRE**

Compte tenu du départ de madame Francine Marcotte au poste de secrétaire du CCEBJ, les membres du Comité demandent à M. Denis Bernatchez de se présenter et de faire part de ses états de service. Par la suite, les membres souhaitent discuter privément du processus de nomination du secrétaire et demandent à M. Bernatchez de se retirer. Pendant cette période, c'est M. Hervé Chatagnier qui agit à titre de secrétaire du Comité.

Le Comité discute de son rôle dans le choix de son personnel de secrétariat et aborde la question des compétences de M. Bernatchez à agir comme secrétaire du CCEBJ. Après discussion, il est décidé d'accepter la candidature de M. Bernatchez.

Les membres conviennent qu'une lettre sera envoyée au sous-ministre du ministère de l'Environnement et de la Faune pour l'approbation, par le Comité, de la nomination de M. Denis Bernatchez au poste de secrétaire du CCEBJ et du COMEV. Il sera fait mention dans cette lettre que l'embauche du secrétaire est soumise à une période de probation normale d'une année et que les membres souhaitent que M. Bernatchez puisse bénéficier d'une formation lui permettant de devenir plus familier avec la problématique du nord québécois. Cette lettre sera écrite par M. Chatagnier.

3. **NOMINATION DE NOUVEAUX MEMBRES POUR LES POSTES VACANTS**

Suite au départ de madame Marie Lessard et M. René Boudreault, il est proposé que le secrétaire écrive au ministre de l'Environnement du Canada et au ministre de l'Environnement et de la Faune du Québec pour leur demander de nommer de nouveaux membres en remplacement des personnes mentionnées ci-haut. Rappelons que des démarches avaient déjà été entreprises auprès du ministre Pierre Paradis en ce qui a trait au poste de madame Lessard.

Il est convenu également que le secrétaire écrive une lettre à M. René Boudreault pour indiquer que les membres ont été heureux de travailler avec lui et pour lui souligner que le Comité a pris bonne note des commentaires exprimés dans sa lettre annonçant son départ du Comité.

4. **NOMINATION DE MME DIANE MORNEAU EN TANT QUE PRÉSIDENTE**

C'est en date du 10 août 1994 que M. Jean-Pierre Gauthier, directeur général régional pour Environnement Canada a confirmé la nomination de madame Diane Morneau au poste de présidente du CCEBJ pour l'année 1994-1995, soit jusqu'au 31 mars 1995. Les membres discutent brièvement de la nomination de madame Morneau et lui souhaite bonne chance dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

5. **ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 82^e RÉUNION**

Le compte rendu de la 82^e réunion est adopté sans modification.

6. **AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION**

M. Hervé Chatagnier informe les membres des différentes lettres reçues au secrétariat depuis la dernière réunion de même que celles qui ont été acheminées à différents destinataires.

7. **SECRETARIAT**

Relativement aux difficultés financières que le CCEBJ rencontre dans l'accomplissement de son mandat, on se rappellera que le président du CCEBJ d'alors, M. Philip Awashish, avait signé, le 13 juin 1994, une lettre qui avait été envoyée à madame Sheila Copps, ministre de l'Environnement du Canada, M. Pierre Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune du Québec ainsi qu'à M. Matthew Coon-Come, Grand Chef cri.

La seule correspondance reçue, relativement à ce dossier, a été un accusé de réception provenant de madame Copps. Les membres souhaitent pouvoir faire le point sur cette question afin de s'assurer que le CCEBJ puisse bénéficier des ressources humaines et financières qui lui permettront de remplir adéquatement ses fonctions. Les membres croient que le Comité devrait pouvoir bénéficier de prêts de spécialistes déjà à l'emploi du gouvernement de même que de subventions dans son budget. À cet effet, il est demandé que le secrétaire contacte les représentants des trois parties pour les inviter à une prochaine réunion du CCEBJ. Si les trois représentants ne sont pas disponibles ensemble, le Comité pourra les rencontrer séparément.

8. **CONSULTATION SUR LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT D'HYDRO-QUÉBEC 1996-1998**

M. Alan Penn fait brièvement le point sur la consultation relative au plan de développement d'Hydro-Québec pour les années 1996-1998. Monsieur Penn croit que le processus de consultation, engagé par Hydro-Québec, devrait être fondé davantage sur les aspects environnementaux et sur les économies régionales.

Il y aura des ateliers sur le développement régional et les moyens de production. Monsieur Penn souhaite participer à ces ateliers à titre de représentant cri désigné par le CCEBJ. Le Comité mandate messieurs Paul Wilkinson et Alan Penn afin

d'explorer, avec madame Louise Roy, la possibilité de participer aux ateliers sur «Le développement régional» et «Les moyens de production».

Madame Morneau informe les membres qu'elle a participé, le 2 juin dernier, à une rencontre portant sur le thème du «Développement régional». La discussion a porté sur l'attribution de contrats aux producteurs privés. À une deuxième réunion madame Morneau a participé à un premier bilan portant sur tous les thèmes de la consultation.

9. ANALYSE DES PLANS GÉNÉRAUX (PGAF) ET DES PLANS QUINQUENNAUX D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Monsieur Alan Penn dépose une note de service ayant pour objet «Les besoins en information pour (a) la préparation d'un mémoire sur l'évolution de l'industrie des produits forestiers sur le territoire de la Baie James et (b) l'analyse des plans quinquennaux et leurs modifications».

Le Comité demande que le secrétaire prépare une lettre de transmission du mandat, destinée à M. Pierre Lefebvre, gestionnaire de l'unité administrative où travaille M. Raymond Houle.

Monsieur Alan Penn dépose une lettre de M. Gordon Blackned, vice-chef de la Bande de Waskaganish, accompagnée d'une série de documents provenant de sources différentes et portant sur la problématique forestière sur le territoire d'application de la Convention de la Baie James et du Nord québécois, dans le cadre de l'application de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement. À cet effet, le Comité demande qu'une lettre soit envoyée au sous-ministre du MEF afin de faire le point sur l'analyse des plans quinquennaux en exprimant que le Comité n'a pas les ressources humaines et financières pour procéder à cette analyse dans les délais prescrits.

Le deuxième point important à aborder dans cette lettre concerne l'assujettissement à la procédure d'évaluation et d'examen aux infrastructures reliées à l'exploitation forestière faisant partie des PQAF et des PGAF. Une invitation sera faite, dans la lettre, pour demander que les représentants du MEF viennent rencontrer le Comité afin de discuter de cette problématique.

Les membres conviennent également qu'il faudra répondre à la lettre de M. Gordon Blackned portant sur les activités

forestières et le régime environnemental associé à l'application de la Convention sur la Baie James et du Nord québécois.

10. **CODE D'ÉTHIQUE POUR LA RECHERCHE EN MILIEU NORDIQUE**

Le Comité mandate le secrétaire pour que ce dernier contacte l'Association universitaire canadienne d'études nordiques (AUCEN) afin d'obtenir plus de précisions sur l'expérience reliée à l'utilisation des «Principes d'éthique pour la conduite de la recherche dans le nord», principalement en fonction du travail des consultants.

11. **POLITIQUE DE MISE EN VALEUR INTÉGRÉE ADOPTÉE PAR HYDRO-QUÉBEC**

C'est à la demande de M. Philip Awashish, dans sa lettre du 21 juin 1994, que MM. Denis Roux et Michel Blais de la Vice-présidence Affaires amérindiennes et inuit d'Hydro-Québec, sont venus rencontrer le Comité pour faire une présentation de la «Politique de mise en valeur intégrée» adoptée par Hydro-Québec.

La présentation porte particulièrement sur les modalités de participation à la politique. Les membres déplorent le fait qu'Hydro-Québec n'ait pas consulté formellement le CCEBJ.

Nous apprenons que les organismes consultés ont été les ministères québécois, les communautés autochtones et les municipalités régionales de comté (MRC).

Cette politique a déjà été adoptée par le Conseil d'administration d'Hydro-Québec en décembre 1993.

Les représentants d'Hydro-Québec informent le Comité que les modalités de participation ne sont cependant pas définitivement arrêtées et qu'ils ont l'intention de tenir compte des commentaires du CCEBJ et de les véhiculer aux autorités responsables de la politique.

Les membres conviennent qu'une lettre, à l'intention d'Hydro-Québec, sera préparée pour reprendre l'essentiel des questions posées et des remarques formulées afin de s'assurer qu'Hydro-Québec en tienne compte.

Le Comité devra cependant faire parvenir ses commentaires à la fin septembre début octobre pour qu'ils soient recevables par Hydro-Québec.

Une copie des acétates utilisées par les représentants d'Hydro-Québec est jointe en annexe.

12. PROJET HYDROÉLECTRIQUE GRANDE-BALEINE

Monsieur Hervé Chatagnier fait brièvement le point sur le dossier Grande-Baleine. Il informe le Comité que les commentaires des intervenants ont été reçus (la date limite était le 25 juillet 1994). Environ 90 mémoires ont été reçus, ce qui fait plus de 2 000 pages de texte.

Les comités et commissions, de concert avec le Bureau de soutien de l'examen public du projet Grande-Baleine, ont épuré le rapport et les commentaires du public et veulent sortir un rapport harmonisé qui tient compte des cinq comités (Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK), Comité fédéral d'examen (COFEX-Nord et COFEX-Sud), Comité d'examen (COMEX) et la Commission fédérale d'examen des évaluations environnementales). L'échéancier prévu est le 15 septembre 1994. Les présidents vont écrire une lettre pour dire que le document sera soumis en retard.

13. RÉVISION DU CHAPITRE 22 DE LA CBJNQ

Ce dossier n'a pas progressé depuis plusieurs réunions. Après une brève discussion, M. Alan Penn pense qu'il pourra sortir les grandes lignes de ce qui s'est déjà dit au sujet de ce dossier. Messieurs Paul Wilkinson et Alan Penn produiront un document pour la prochaine réunion. Il est proposé que ce point soit mis en priorité à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CCEBJ.

14. RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU COMEV, COMEX ET DU COFEX-SUD

Monsieur Chatagnier fait un survol des activités des comités auxquels il participe (COMEV et COMEX) et présente les principaux dossiers actifs.

15. DÉPÔT DE DOCUMENTS DIVERS

Le secrétaire dépose de la documentation diverse pour l'information des membres. Les membres demandent qu'une liste de la documentation reçue soit régulièrement envoyée aux membres à titre d'information.

16. RAPPORT ANNUEL 1993-1994

Monsieur Hervé Chatagnier travaille au rapport annuel 1993-1994. Ce rapport devrait être soumis à la prochaine réunion.

17. VARIA

Aucun point n'est abordé à la rubrique varia.

18. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion est prévue le 3 novembre 1994, soit à Whapmagoostui ou à Nemiscau. Monsieur Alan Penn fera des démarches pour déterminer l'endroit où la réunion sera tenue. Comme il s'agit d'un déplacement du Comité dans le nord, le départ est prévu le 2 novembre 1994 alors que le retour devrait se faire le 4 novembre.



DENIS BERNATCHEZ
Secrétaire

94 11 04